

JOURNÉE D'ACTUALITÉ

Projet de loi de finances 2014

LUNDI 18 NOVEMBRE 2013 - PARIS NOUVELLE DATE
DE 9H30 À 17H00

Par **Michel KLOPFER**, Expert des finances locales, président-fondateur du cabinet « Michel Klopfer »

- 2014 : Première année de la ponction opérée par l'Etat sur les dotations au secteur public local (1,5 Md€)
- Quelle répartition de cette ponction entre niveaux de collectivité et par types de dotations ?
- Quel impact sur les collectivités de la probable accentuation du déficit budgétaire de l'Etat ?
- Quelles solutions pour financer les allocations de solidarité ?
- Quels aménagements possibles aux actuelles péréquations horizontale et verticale ?
- Quels enjeux des nouvelles lois de décentralisation en discussion au Parlement ?
- Quelles évolutions du mode de financement des collectivités pour 2014 ?
- Quelles solutions au dossier des emprunts toxiques et quelles répercussions peut avoir ce débat récurrent sur l'ensemble des collectivités ?
- Quelles contraintes décisionnelles à venir sur la dépense locale ?
- Que peut-on attendre de la mutualisation inter collectivités ?
- Quels impacts prévisibles des dossiers financiers et fiscaux sur la campagne des municipales entre les bilans de fin de mandat et les futurs audits post électoraux ?

Infos pratiques

Tél. : 04 76 65 61 00

Fax : 04 76 65 79 98

E-mail : formation@territorial.fr

+ Pour aller plus loin :

- **Cursus Responsable des Finances**
10 jours - 70 heures - Paris
- **Cursus Contrôleur de Gestion**
10 jours - 70 heures - Paris
- **Cycle Gestion de la dette**
3 jours - 21 heures - Paris / Lyon / Pointe-à-Pitre
- Retrouvez l'intégralité de notre rubrique Finances sur le site <http://formation.territorial.fr>

Lundi 18 novembre 2013
de 9h30 à 17h00

Lieu

Mercure Paris Suffren
Tour Eiffel
20, rue Jean Rey
75015 Paris
Tél. : 33 (1) 45 78 50 00



Métro : Ligne 6
Station Bir Hakeim
RER : Ligne C
Station Champ-de-Mars

Offert :

+ avec votre inscription
un abonnement
à *La Lettre du cadre*
territorial



Infos pratiques

Tél. : 04 76 65 61 00
Fax : 04 76 65 79 98
E-mail : formation@territorial.fr

Projet de Loi de finances 2014

Programme de la journée :

9h30 : Accueil café

09h30 - 12h30

- 2014 : Première année de la ponction opérée par l'Etat sur les dotations au secteur public local (1,5 Md)
- Quelle répartition de cette ponction entre niveaux de collectivité et par types de dotations ?
- Quel impact sur les collectivités de la probable accentuation du déficit budgétaire de l'Etat ?
- Quelles solutions pour financer les allocations de solidarité ?
- Quels aménagements possibles aux actuelles péréquations horizontale et verticale ?

12h30 - 14h00 : Déjeuner offert

14h00 - 17h00

- Quels enjeux des nouvelles lois de décentralisation en discussion au Parlement ?
- Quelles évolutions du mode de financement des collectivités pour 2014 ?
- Quelles solutions au dossier des emprunts toxiques et quelles répercussions peut avoir ce débat récurrent sur l'ensemble des collectivités ?
- Quelles contraintes décisionnelles à venir sur la dépense locale ?
- Que peut-on attendre de la mutualisation inter collectivités ?
- Quels impacts prévisibles des dossiers financiers et fiscaux sur la campagne des municipales entre les bilans de fin de mandat et les futurs audits post électoraux ?

Fiche d'inscription* à retourner par fax au 04 76 65 79 98

Madame Monsieur

Nom : Prénom :

Fonction :

E-mail (obligatoire) :

Collectivité territoriale de rattachement :

Nom de la collectivité :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél. :

E-mail (resp. formation) :

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente applicables aux formations (disponibles dans notre catalogue et sur notre site Internet <http://formation.territorial.fr>) et les accepter sans réserve.

Réf. ET-ADM13172-JA

Tarifs HT :

- Associations, communes et EPCI < 10 000 hab. : 350 €
- Communes et EPCI de 10 001 à 40 000 hab. : 570 €
- Communes et EPCI de 40 001 à 80 000 hab. : 670 €
- Communes et EPCI de 80 001 à 150 000 hab. : 770 €
- Communes et EPCI > 150 000 hab. et conseils généraux/régionaux : 790 €
- Entreprises privées : 790 €
- Autres (État...) : 570 €

Date et signature du stagiaire

Cachet de la collectivité

* Vaut convention de formation simplifiée